

Lecture au Grand Angoulême le 15/ 03 /2018

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les vices présidents, Mesdames et Messieurs les élus vous avez voté une motion sur la stratégie énergétique et nous vous en félicitons.

Par contre un projet de méthanisation sur le parc d'Activités Euratlantique nous interpelle sur les points suivants

Ce projet se situe sur un terrain en hauteur en plein vent dominant arrosant Saint Yrieix Vénat, Le Poteau, Saute Bergère, Les Augerauds, Les Mesniers, les Poissons, Le Mas et centre Nautilus avec des vents de sud, ou sud ouest et Fléac le bourg, Chez le Comte, La Vallade, La Gounérie, Le Grand Maine avec des vents de nord ou nord est.

Ce plateau situé sur des terrains calcaire donc perméable et riche en eau dessert plusieurs fontaines Roc Bréchet (310m) et Chantoiseau (466m) sur Saint Yrieix la Vallade (1Km), Bellejoie (760m) site classé sur Fléac et plusieurs points d'eau sur les deux communes.

Il s'agit de plus d'une zone urbanisée avec :

- une densité de population de 418 habitants /km²
- la présence proche de nombreuses maisons autour du lieu d'implantation (première maison à 130 m),
- la proximité des écoles maternelles et primaires de Vénat et Fléac sans oublier le lycée professionnel de l'Amandier à Saint Yrieix.

Le site choisi est également proche des industries employant 420 cadres et ouvriers et certainement bien plus à l'avenir sans oublier le parc des gens du voyage (il comporte 20 emplacements de caravanes occupé 90% du temps).

Près de 2500 personnes vivent ou travaillent à moins de 1 Km de l'emplacement choisi.

Les risques avérés sont :

Odeurs olfactives (œufs pourris sur l'unité de production et pendant le transport).

Pollutions eau, air et terre (effet de moussage et débordement) (en Alsace les abeilles fond du miel bleu et vert)

Bactéries Intoxication / asphyxie (hydrogène sulfuré, dioxyde de carbone, ...)

Prolifération de mouches et nuisibles.

Fuite de gaz de méthane (soupape de sécurité, arrachement du toit, joint de pompe et vannes)

Bruits et vibrations.

Incendie, explosion la zone ATEX ne couvrant que partiellement les problèmes.

La pollution des transports (nombre de camions pour les intrants et digestats, dépôts de menues pailles sur les routes bouchant les égouts).

Projet à plus de 60% des intrants sont d'origine agricole.

L'épandage du digestat doit se faire au plus proche des intrants.

Pourquoi ne pas le faire en zone agricole?

D'autres solutions existent pour être dans la transition énergétique.

Faire du compostage avec des biodéchets exemple de Ruelle.

Méthanisation agricole de petites unités de gaz porté ou d'électricité proche des intrants et des parcelles d'épandage.

Favoriser l'énergie solaire avec le voltaïque (ne pas faire comme dans la zone des montagnes).

Favoriser l'éolien et la géothermie.

Pourquoi le Grand Angoulême ne prend pas en compte l'aspect humain avant la finance ? Pourquoi l'éloignement des maisons n'est-il pas envisagé comme à Confolens?

Nous subissons déjà les bruits et vibrations de la LGV et de la future déviation.

Pour ces différents griefs l'association CECOIA avec le soutien de plus 2500 personnes de Saint Yrieix et Fléac qui ont signés la pétition contre ce projet de méthanisation nous vous demandons d'abandonner et d'arrêter ce projet qui n'a pas d'intérêt à cet endroit urbanisé.

Où est l'engagement citoyen du Grand Angoulême?